

## Table des matières

1/ But : .....	2
2/ Compétences requises : .....	2
3/ Ordre de saisie du paramétrage : .....	2
4/ Taux de TVA : .....	2
4.1/ Comment y aller ? .....	2
4.2/ Que saisir ? .....	2
4.3/ Cas particulier des changements de TVA : .....	2
5/ Familles articles : .....	3
5.1/ Comment y aller ? .....	3
5.2/ Où saisir les codes comptables ? .....	3
5.3/ Pourquoi saisir les codes dans les familles ? .....	3
5.4/ Quelles colonnes saisir ? .....	3
6/ Clients - Fournisseurs : .....	4
6.1/ Généralités : .....	4
6.2/ Comment y aller ? .....	4
6.3/ Que renseigner ? .....	4
7/ Comptes bancaires : .....	4
7.1/ Comment y aller ? .....	4
7.2/ Que saisir ? .....	4
8/ Types de règlements : .....	5
8.1/ Comment y aller ? .....	5
8.2/ Que saisir ? .....	5
9/ Journaux : .....	5
10/ Plan comptable : .....	5
10.1/ Comment y aller ? .....	5
10.2/ A quoi sert-il ? .....	5
11/ Journaux de contrôle : .....	5
12/ Transfert en comptabilité : .....	6
12.1/ Comment y aller ? .....	6
12.2/ Procédure d'export : .....	6
12.3/ Centralisations : .....	6
12.4/ Généralités : .....	6

**AURELIE** Gestion Commerciale  
Mode d'emploi pour comptabilité

**1/ But :**

Le but de cette documentation est d'expliquer comment configurer le logiciel afin de pouvoir effectuer des transferts en comptabilité. Il ne sera pas commenté ici toutes les éditions comptables du logiciel.

**2/ Compétences requises :**

Le logiciel AURELIE comme tout logiciel de Gestion permettant d'exporter ses données dans un ou plusieurs logiciels comptables du commerce nécessite un minimum de paramétrages. Ces derniers ne peuvent être correctement entrés que par du personnel ayant des bases comptables, c'est-à-dire sachant lire un plan comptable et affecter les différents comptes dans les modules prévus à cet effet.

**3/ Ordre de saisie du paramétrage :**

Les différents fichiers commentés ci-après n'ont pas d'ordre précis de saisie pour pouvoir exploiter les transferts en comptabilité. Contrairement à d'autres logiciels, même non renseignés, le logiciel fonctionnera quand même et les paramétrages sont tous rétroactifs, c'est-à-dire qu'après les avoir saisis, il sera possible d'exporter un exercice complet même si ce travail a été effectué à la fin de l'exercice comptable, sachant qu'AURELIE ne gère pas la notion de clôture. Ses données étant consultables sans limite de temps.

**4/ Taux de TVA :**

**4.1/ Comment y aller ?**

- Menu général
- Fichiers
- Autres fichiers
- Fichiers paramètres
- Paramètres généraux
- Menu Comptabilité
- Titres tarifs et comptes divers (TVA)

**4.2/ Que saisir ?**

Tous les taux de TVA y compris la valeur zéro doivent avoir un code compris entre 1 et 9. La colonne NPR est exploitée seulement aux Antilles françaises, elle veut dire TVA non perçue récupérable. Elle est réservée aux produits High Tech, comme l'informatique (pas tous les produits) par exemple.

Les racines des codes comptables sont en général 4456 et 4457 pour respectivement les TVA déductibles et collectées

**4.3/ Cas particulier des changements de TVA :**

Lorsque le Gouvernement décide de changer un taux de TVA, il sera inutile d'en créer un de plus, au menu précédent, il est possible d'indiquer pour chaque code TVA, la date du changement et le nouveau taux. Ceci afin d'éviter de devoir modifier les fiches articles et les divers paramétrages de documents.

## **5/ Familles articles :**

### **5.1/ Comment y aller ?**

- Menu général
- Fichiers
- Autres fichiers
- Fichiers comptables
- Familles articles

### **5.2/ Où saisir les codes comptables ?**

Sur chaque famille créée, l'accès à la saisie des codes comptables se fait

par  

### **5.3/ Pourquoi saisir les codes dans les familles ?**

La majorité de nos concurrents demandent de saisir les codes comptables dans les fiches articles, pas nous. En effet, les sociétés ayant un nombre important de références ne peuvent se permettre de saisir autant de codes comptables, de plus, les personnes créant les articles n'étant pas comptables, elles renseignent en général mal ces champs. Les familles articles étant définies au début de la création de la société et il est rare d'en créer de nouvelles, le travail en sera d'autant simplifié. De plus, le logiciel permettant de recalculer rétroactivement ses cumuls, de pouvoir créer de nouvelles familles et les réaffecter comptablement plus tard permet d'affiner la comptabilité analytique gérée en interne.

### **5.4/ Quelles colonnes saisir ?**

Pour chaque famille, il est possible de saisir les codes comptables par taux de TVA pour les renseignements suivants :

- Achat
- Remise sur achat
- Vente
- Remise sur vente

Les colonnes remises sont en général les mêmes que les colonnes du même type. Un des rares cas où la colonne remise sur vente sera différente est le suivant :

Lors de la vente d'un véhicule neuf, il est courant de pratiquer un prix arrondi inférieur au prix clef en main affiché. Dans ce cas, cette solution permet de calculer la remise effectuée et de la passer en comptabilité.

Les racines des codes comptables sont en général 607 et 707 pour respectivement les achats et les ventes de marchandises

## **6/ Clients - Fournisseurs :**

### **6.1/ Généralités :**

Chacune de ces fiches pouvant être gérée en collectif ou en détail, il est obligatoire de les renseigner une par une.

Plusieurs fiches pouvant avoir le même code comptable. Par exemple, dans le cas d'un client ayant plusieurs agences, il sera important en Gestion de connaître le suivi de chacune d'elle, mais pas en comptabilité où seul le payeur est important.

### **6.2/ Comment y aller ?**

Après avoir sélectionné le client / fournisseur, et en restant sur le champ code :

- Menu Compta
- Codes comptables par souches

### **6.3/ Que renseigner ?**

Dans le cas du « non collectif », il est possible d'avoir un code comptable différent par souche. Dans le cas d'une gestion « mono souche », seule la souche 0 doit être renseignée.

## **7/ Comptes bancaires :**

### **7.1/ Comment y aller ?**

- Menu général
- Fichiers
- Autres fichiers
- Fichiers comptables
- Comptes bancaires
- Presser Shift F6 sur chaque compte

### **7.2/ Que saisir ?**

Dans le cas de la comptabilité EBP®, les journaux sont limités à trois caractères. Les autres champs sont à renseigner par un comptable.

Les racines des comptes bancaires sont en général 512 et 530 pour la caisse

## **8/ Types de règlements :**

### **8.1/ Comment y aller ?**

- Menu général
- Fichiers
- Autres fichiers
- Fichiers paramètres
- Types de règlements

### **8.2/ Que saisir ?**

Dans le cas de gestion de différents comptes bancaires, il est quelquefois pratique d'associer directement certains types de règlements aux bons comptes. Par exemple, les cartes bancaires sont en général transférées dans des comptes d'attente.

## **9/ Journaux :**

Les journaux sont définis dans le même écran que les taux de TVA dans les comptes bancaires et dans les types de règlements

## **10/ Plan comptable :**

### **10.1/ Comment y aller ?**

- Menu général
- Fichiers
- Autres fichiers
- Fichiers comptables
- Plan comptable

### **10.2/ A quoi sert-il ?**

Lors du transfert comptable, les comptes 707 et 607 n'ont pas de libellés prédéfinis dans les familles articles, ce qui fait que le libellé affiché sera celui de la dernière famille lors du transfert. De même, pour les clients et fournisseurs collectifs, cela permet d'avoir un libellé « lisible ».

Il est donc conseillé de renseigner cette base la plus complètement possible

## **11/ Journaux de contrôle :**

Une série de journaux est exploitable. En voici une liste exhaustive :

- Journaux de ventes et d'achats
- Brouillards clients et fournisseurs
- Journaux de règlements
- Tableaux de bord
- Journal de caisse

Tous ces journaux étant accessibles depuis le menu général

**12/ Transfert en comptabilité :**

**12.1/ Comment y aller ?**

- Menu général
- Utilitaires
- Autres utilitaires
- Importations/exportations
- Transfert comptabilité externe

**12.2/ Procédure d'export :**

- Sélectionner le logiciel de comptabilité
- Sélectionner la période et les données à transférer



- Valider par
- Les données seront transférées sur le poste local

**12.3/ Centralisations :**

Les centralisations ne fonctionnent que pour le logiciel EBP©

**12.4/ Généralités :**

Les paramètres saisis seront mémorisés pour le prochain transfert  
Dans le cas de terminaux distants via Internet, ne pas renseigner le chemin d'export,  
laisser c:\, le fichier exporté sera affiché sur le poste client afin de le contrôler et de le sauvegarder où vous le désirez